

L'offre de transports se déploie



ÉCONOMIE

La pépinière Delta
a ouvert ses portes

ENVIRONNEMENT

Un contrat pour accélérer
la transition écologique

HABITAT

Quelles aides à la
rénovation énergétique ?

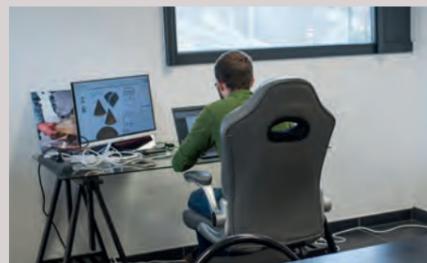
Sommaire

3 L'arrivée du Léman Express



4 Les projets pour une nouvelle mobilité

6 Le nouvelle pépinière Delta a ouvert ses portes



8 Zones d'activités : terrains disponibles

9 Etude pour une cuisine centrale

10 Vers un contrat de transition écologique

12 Les tutos de la biodiversité

14 En bref

16 Les aides pour l'habitat



18 Assainissement

20 Sensibilisation au tri dans les écoles

22 Sentiers

24 Services à la population

26 L'agenda

Le Léman Express révolutionne la mobilité



Le 15 décembre dernier, malgré les perturbations liées aux grèves dans les transports, les élus et les représentants des transporteurs étaient venus pour marquer ce moment historique, le lancement du Léman express en gare d'Evian.

Après huit ans de travaux, le Léman Express, Lex en abrégé, plus grand RER transfrontalier d'Europe, est entré en service le 14 et 15 décembre derniers. Une date historique, car cette liaison ferroviaire entre Genève et la Haute-Savoie était attendue depuis un siècle ! C'est une véritable révolution de la mobilité, qui rend les transports en commun plus simples et pratiques et donnera ainsi une solution alternative à la voiture pour les habitants et les visiteurs.

Avec l'arrivée du Léman Express, les collectivités locales en charge des transports sur leur

territoire, Thonon agglomération et la communauté de communes pays d'Evian - vallée d'Abondance, se sont concertées pour adapter et faire évoluer le réseau des lignes de bus : fréquence renforcée sur l'axe Thonon-Evian, extension de certaines lignes, nouvelles correspondances vers la gare SNCF et l'embarcadère d'Evian, mise en place d'un parking relais,...

Toutes ces évolutions visent à rendre l'ensemble des transports collectifs complémentaires et interconnectés afin de faciliter les déplacements des usagers. Ce réseau doit bien entendu rester évolutif, pour répondre au

mieux aux attentes des usagers. Certaines solutions pourront ainsi être menées à titre expérimental afin d'en vérifier la pertinence et les adapter au fil du temps : trajets, horaires, fréquence, ... Avec cette nouvelle offre de mobilité, chacun pourra peut-être trouver une solution pour ses déplacements quotidiens et laisser sa voiture au garage !

Les élus de la communauté de communes vous souhaitent une

**Belle année !
2020**

L'offre de mobilité en pleine évolution

La CCPEVA a adopté son nouveau schéma de transport. Deux phases d'évolution sont prévues en 2019 puis 2022.

Le schéma de transport multimodal de la CCPEVA, adopté en janvier 2019 par le conseil communautaire, intègre des évolutions en deux phases : une première en décembre 2019 avec la mise en service du Léman Express et l'évolution de l'offre du réseau de bus BUT, et une seconde à partir de janvier 2022 avec le renouvellement des délégations de service public des transports qui verra les lignes urbaines et interurbaines encore évoluer et être davantage connectées aux portes d'entrée du territoire.

LES OBJECTIFS :

- ▶ Mieux connecter les portes d'entrée du territoire (embarcadere, gares, place des Arts de Thonon à Evian)
- ▶ Favoriser la multimodalité et améliorer l'usage des transports en commun
- ▶ Développer l'offre de transports publics pour répondre aux besoins des usagers.

DÉC 2019



LIGNES URBAINES

Les lignes urbaines s'adaptent au Léman Express :

- Fréquence plus importante entre Thonon-Evian, notamment aux heures de pointe.
- Extensions de lignes (H, I, J, L) pour une meilleure desserte et en correspondance avec la gare SNCF et l'embarcadere CGN.
- La ligne L se prolonge et dessert Thonon – Place des Arts jusqu'à Evian – embarcadere (un bus toutes les 30 minutes sur les tranches 6h-8h et 16h-18h et toutes les heures en heures creuses. Premier départ à 4h54 (au lieu de 7h05).
- La ligne J se prolonge et devient Evian gare SNCF – Lugrin plateau de la gare, en passant par l'embarcadere, Neuvicelle et Maxilly. Horaires de 5h10 à 19h25.
- Ligne H : Neuvicelle Verlagney – Maxilly Petite-Rive. De 5h08 à 19h17 (augmentation de l'amplitude journalière de plus de 2h).
- La ligne I Neuvicelle Milly – Evian gare SNCF, du lundi au vendredi.
- Un tarif unique : le billet simple sera de 1,10 € à l'intérieur de la zone 300 (qui correspond au périmètre BUT), valable 1 heure sur tous les bus, cars et funiculaire de Thonon s'il est acheté par SMS au 93300.

2022

Futur réseau

- +13% de kilomètres parcourus.
- Meilleure desserte d'Evian et du périmètre urbain.
- Création d'une offre le dimanche et maintien pendant les petites vacances scolaires.
- +20% de fréquentation attendue.
- Déploiement d'autres solutions alternatives : covoiturage, transport à la demande, autopstop organisé, etc.
- Achat de 2 nouveaux bus par la CCPEVA.



TRANSPORT VERS L'EST LÉMANIQUE

2025 : correspondances vers le RER valaisan par transports publics.
2030-2035 : continuité ferroviaire avec la réouverture de la ligne sud Léman entre Evian et Saint-Gingolph (actuellement à l'étude).



2020-2022

NOUVEAUX CONTRATS DE TRANSPORTS

Préparation au renouvellement des contrats de transport prévu en 2022, en collaboration avec Thonon agglomération.
État des lieux des 500 points d'arrêt du territoire pour évaluer la signalétique, la sécurité et l'accessibilité PMR afin d'aboutir à un programme pluriannuel d'aménagement.



LE TRANSPORT À LA DEMANDE PTI BUS

Réservé aux +60 ans, titulaires des minima sociaux, en insertion professionnelle ou aux personnes à mobilité réduite. Circule sur le pays d'Evian depuis 2013, du lundi au samedi.
+92% de courses en 2019 par rapport à l'année précédente et +57% de passagers.
2€ le trajet.



DÉC 2019

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

La CCPEVA assure quotidiennement le transport de 2300 élèves du secondaire (19 établissements desservis).
Prix de l'abonnement annuel = 101 € par élève.
Coût réel supporté par la CCPEVA = 1400 € par élève.



TRANSPORT LACUSTRE

Projet 2022 : renforcement de la ligne N1 Evian-Lausanne avec l'achat de 2 bateaux plus performants, soit 1 bateau toutes les 45 minutes aux heures de pointe.
2025-2030 : créer une desserte lacustre entre Lugrin et la Riviera vaudoise
Prévisions de fréquentation : de 4850 passagers en 2016 (heures de pointe), à 7045 passagers (+45%) en 2025, 8360 en 2035 (+72%).



DÉC 2019

LEMAN EXPRESS

La ligne L1 relie Coppet à Evian via Genève en 1h35, de 5h à 19h21 au départ d'Evian, et une offre nocturne par car en expérimentation sur 2 ans. 1 train toutes les 30 minutes aux heures de pointe et toutes les heures creuses.

Temps de trajet :

- 9 min Evian – Thonon
- 38 min Evian – Annemasse
- 1h06 Evian – Genève (+7minutes aéroport)
- www.lemanexpress.ch/fr

Léman Pass : un seul abonnement pour vos déplacements transfrontaliers

Le Léman Express est accompagné d'un nouveau titre de transport : le Léman Pass. Ce dernier est valable sur tous les modes de transport de la zone Thonon-Evian, appelée Zone 300 Léman Pass, lorsqu'il est combiné avec un trajet transfrontalier (infos sur www.lemanpass.com).

2020-2021

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

pour limiter l'usage de la voiture individuelle et diminuer l'empreinte carbone des transports.



2020 : projet covoiturage

Localiser des sites possibles pour aménager des parkings relais P+R
Engagement d'un plan mobilité interentreprises.



Développer l'usage du vélo

- Via Rhôna
Projet de 23 km à l'étude entre Meillerie (Locum) et Publier (Amphion), échelonné sur plusieurs années car les contraintes sont nombreuses (RD1005, topographie, traversées d'agglomération, traversée de la Dranse).
- Plan vélo (2020-2021) : volonté de favoriser la pratique cyclable sur l'ensemble du territoire.



Auto-stop organisé REZO POUCE (2020)

Faciliter la mobilité sur les secteurs péri-urbains et ruraux.



DÉC 2019

PARKING-RELAIS P+R ET NAVETTES :

vers la gare SNCF et l'embarcadere d'Evian.
Parking au stade d'Evian et navettes gratuits, circulant du lundi au vendredi aux heures de pointe.

La pépinière DELTA a ouvert ses portes

La nouvelle pépinière d'entreprises, baptisée DELTA, accueille les jeunes entreprises depuis le 1^{er} octobre dernier au sein de la zone de Vongy. Fruit d'une collaboration entre Thonon agglomération et la communauté de communes pays d'Evian – vallée d'Abondance, cette structure vise à dénicher les pépites et impulser les nouvelles entreprises.

Après une année de travaux, la nouvelle pépinière d'entreprises a ouvert ses portes aux entreprises en octobre dernier. L'investissement de 2 millions d'euros a été financé par Thonon agglomération, la CCPEVA, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie.

Ce pôle entrepreneurial du Chablais regroupe :

- **La pépinière**, d'une capacité de 10 bureaux et d'un bureau partagé de 5 postes de travail, et 4 ateliers pour les entreprises artisanales. Le bâtiment propose la fibre et des espaces communs (2 salles de réunion, une salle de reprographie et un espace de convivialité). Les entreprises bénéficient d'un suivi individuel, d'animations collectives et de mise en réseau avec les acteurs utiles à leurs projets.



- **Initiative Chablais**, plateforme du réseau national Initiative France, qui octroie des financements aux créateurs, repreneurs et entreprises en croissance.



- les services de **l'Agence Économique du Chablais** : accueil et information à la création/reprise d'entreprises, animations pour le développement des entreprises, observatoire économique et tenue d'un fichier des locaux professionnels.
- et dès début 2020, un nouveau service, **le Centre de Ressources et d'Innovation en Chablais (CRIC)**. Initié et porté par l'Agence Economique du Chablais, le CRIC vise à faciliter l'innovation et la compétitivité dans les entreprises du territoire grâce à un atelier équipé pour concevoir et prototyper, ainsi qu'à une animation pour favoriser la montée en compétences des collaborateurs sur les technologies de demain.

Appel à candidatures pour la pépinière

Vous souhaitez créer votre entreprise ou la vôtre a moins de 3 ans et vous avez une activité innovante, un concept différenciant, un projet à potentiel en termes de création d'emplois et de développement ?

Vous avez besoin d'un espace pour concevoir, fabriquer, transformer, assembler, préparer, stocker et d'un bureau ?

Vous recherchez du soutien, du réseau, des moyens mutualisés ?

Si vous avez répondu oui à ces trois questions, les ateliers de la pépinière d'entreprises Delta sont faits pour vous ! N'attendez plus pour déposer votre candidature.

Les entreprises hébergées à la pépinière DELTA

Scimabio Interface

Son activité est de faire l'interface science-gestion pour la conservation de la biodiversité aquatique. Entrée en janvier 2019, l'entreprise compte aujourd'hui 3 associés et 7 salariés. Reconnue Jeune Entreprise Innovante. Ses thématiques : continuité écologique, migration piscicole, efficacité des rempoissonnements, génétique des populations,...

Promus

Souhaite accélérer le retour de la consommation locale sur les territoires, à la maison, au restaurant d'entreprise, à la cantine, en crèche, etc. Comment ? En aidant les agriculteurs à vendre localement, en direct, grâce à des solutions logistiques innovantes. Promus met en place un réseau de boîtes aux lettres frigorifiques dans les campagnes, connectées et pilotées à distance, qui permettent aux agriculteurs d'expédier en totale autonomie leurs produits aussi simplement que de déposer une lettre à la poste. La suite se passe avec un transporteur respectueux de l'environnement qui achemine les produits de la ferme à l'assiette. Promus répond ainsi aux consommateurs soucieux de favoriser le développement du territoire en participant à l'économie locale, tout en respectant les producteurs, leurs rémunérations et l'environnement.

Entrée à la pépinière en janvier 2018, la société emploie actuellement 8 personnes. Ses activités se situent à l'ouest de la France, la métropole Lyonnaise, en Occitanie et elle continue sa croissance sur le territoire français.

Digital Dental Resolutions

Services autour du numérique dentaire : formations spécialisées, solutions, support, design, CAO. Jérémie Gobber est entré en novembre 2018 ; il était alors en entreprise individuelle. 11 mois plus tard, il a créé la société Digital Dental Resolutions.

Travel Heart, agence de voyages sur mesure.

Cécile Arthus crée les voyages selon les envies et les possibilités de ses clients. Son métier est en quelque sorte de mettre du rêve dans la vie des voyageurs. Entrée en octobre 2019, elle témoigne des bénéfices de la pépinière : « Grâce à la pépinière, je vois plus clair dans les missions variées de l'entrepreneur. La pépinière me permet aussi d'avoir un cadre de travail et d'obtenir des réponses à mes questions. La formation, le conseil, l'intégration dans les réseaux d'entrepreneurs et l'échange au quotidien avec les entreprises hébergées à la pépinière apportent une base solide. »

Sont proposés :

- 4 ateliers de 100m² à 110m² (+15 m² de mezzanine),
- Bail précaire de 3 ans
- Loyers progressifs de 5€ à 7€ /m²/mois HT.
- L'ensemble des services et accompagnements de la pépinière d'entreprises

Dossiers de candidature à télécharger sur www.agenceeecoablais.com

+ d'info

Pôle DELTA
89, chemin de la Ballastière. ZI Vongy 74200 Thonon
Agence économique du Chablais : 04 50 70 83 40
Pépinière d'entreprises DELTA : 04 50 73 57 18
pepiniere@agenceeecoablais.com

Avis aux entreprises : terrains disponibles en zones d'activités



En 2020, la CCPEVA aménage ses zones d'activités à Publier (Vignes Rouges) et Saint-Paul (Créto). Les terrains sont commercialisés sous forme de bail à construction de 99 ans. Les projets d'aménagement des deux zones ont été conçus, dans le respect du développement durable, afin d'optimiser le foncier et densifier le nombre d'emplois. Les terrains sont destinés aux activités industrielles, artisanales et tertiaires.

Les entreprises intéressées peuvent poser leur candidature auprès de la communauté de communes. Les élus sélectionneront les projets selon leur qualité, leur pérennité et l'adéquation avec le marché. Une attention toute particulière sera portée sur l'aspect environnemental des bâtiments.

LE PARC D'ACTIVITÉS DES VIGNES ROUGES

Plusieurs secteurs ont été définis afin de prendre en compte les activités déjà existantes et la proximité des habitations. La communauté de communes prévoit l'aménagement d'équipements solaires pour l'éclairage public, une station de recharge pour vélos électriques, des noues paysagères pour filtrer les eaux pluviales. Une voie cyclable séparée, intégrée à la ViaRhôna, traversera la zone du nord au sud, favorisant la pratique du vélo, notamment pour les personnes travaillant dans la zone. Une première phase de travaux de viabilisation débutera en avril 2020, jusqu'à novembre. La seconde phase devrait s'achever en septembre 2021.

LA ZONE DE LA CRÉTO

Cette extension de 3 ha permettra l'installation d'activités principalement artisanales. La zone de la Créto bénéficie d'une bonne situation géographique entre la vallée d'Abondance et le plateau de Gavot. Les travaux de viabilisation sont prévus d'avril à septembre 2020.

+ d'info

CCPEVA – service économie
Tél. 04 50 74 57 85
accueil@cc-peva.fr

Appel à projet pour couvrir 30 000 m² de toitures en photovoltaïques

Afin d'inscrire le parc d'activités économiques des Vignes Rouges à Publier dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement, la CCPEVA a lancé un appel à projet pour couvrir

100% des futurs bâtiments prévus dans l'extension en panneaux photovoltaïques. L'objectif est de favoriser via ce projet l'auto-consommation des futures activités qui s'implanteront dans le parc d'activités. La remise des offres était prévue jusqu'au 6 janvier.

Le projet de production d'énergie renouvelable par les panneaux photovoltaïques répond à plusieurs objectifs du plan climat air énergie territorial de la CCPEVA :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire la consommation énergétique
- Augmenter la part d'énergie renouvelable dans la consommation
- Aménager une zone « modèle » durable, qui soit le plus neutre possible en terme de consommation d'énergie (tendre vers l'autoconsommation de la zone)



© Ville d'Evian

Une cuisine centrale à l'étude

Maîtriser ce que l'on met dans l'assiette, sensibiliser le public sur la qualité des produits, leur provenance, proposer une alimentation avec une grande part de bio, de provenance régionale et surtout de saison... Telle est la réflexion engagée depuis un an par un groupe de travail sur un projet de restauration collective à l'échelle du territoire de la CCPEVA.

Inscrit dans le projet de territoire, l'opportunité de construire une cuisine centrale intercommunale est en cours de réflexion par les élus. Le bureau d'études Artelia a été choisi en avril dernier pour vérifier la faisabilité d'implanter localement cet équipement pour cuisiner les repas des écoliers et des personnes âgées.

Outre la création d'emplois locaux, l'objectif d'un tel projet est de pouvoir améliorer et mieux contrôler la qualité des repas servis, de limiter les transports, d'anticiper les réglementations à venir issues de la loi Egalim, qui impacteront la restauration collective. Dès le 1^{er} janvier 2022, la loi impose en effet 50% de produits durables, dont 20% de bio, dans les cantines. Elle incite également à lutter contre le gaspillage alimentaire. Une cuisine centrale viendrait par ailleurs renforcer une économie de proximité, en lien avec les producteurs locaux. Elle permettrait le développement du maraîchage notamment.

2500 REPAS PAR JOUR : UN POTENTIEL DE REPAS SUFFISANT POUR CRÉER UNE CUISINE CENTRALE

La collecte des données auprès des 22 communes a permis de confirmer le potentiel pour le territoire. Environ 2 300 repas sont actuellement servis chaque jour pour les enfants des écoles. A cela s'ajoute 32 500 repas par an pour les centres de loisirs et 10 500 pour les crèches. La CCPEVA livre quant à elle 30 000 repas annuels à domicile auprès des personnes âgées. Ces chiffres cumulés, soit 2500 repas par jour, dépassent nettement le seuil minimum nécessaire pour la faisabilité d'une cuisine centrale.

Il n'existe plus, sauf à Châtel, de cuisine qui produit les repas sur place. Toutes les autres communes font appel à des prestataires extérieurs qui préparent et livrent les repas dans les écoles. Les principaux sites de production sont à plus de 80 km des restaurants scolaires.

A partir de ces constats, plusieurs scénarii ont été présentés auprès d'un comité de pilotage,

afin de définir la capacité de production de la cuisine centrale, le lieu d'implantation, le montant des dépenses d'investissement et de fonctionnement, le portage juridique de la structure, les sources d'approvisionnement, le coût de revient des repas.

Ces scénarii doivent être discutés et débattus en ce début d'année par les maires et les membres du conseil communautaire, qui décideront de la suite à donner.

Un défi pour les années à venir !

En chiffres

2 300 repas par jour aux enfants des écoles

32 500 repas par an pour les centres de loisirs

10 500 pour les crèches

30 000 repas par an livrés au domicile des personnes âgées



Accélérer la Transition Écologique

La communauté de communes est l'un des 60 territoires retenus, sur 120 candidats, par le Ministère de la transition écologique et solidaire pour la mise en œuvre d'un contrat de transition écologique (CTE). Cet outil innovant, spécifique à chaque territoire, associe collectivités locales, associations, habitants et entreprises pour engager des projets durables et concrets.

Le CTE vise à accélérer la mise en place d'actions, grâce au soutien de l'Etat. Avant la signature définitive de ce contrat en janvier 2020, la CCPEVA a soumis une liste d'actions qui répond aux besoins du territoire. En voici quelques exemples :

VÉRIFIER LA FAISABILITÉ D'INTÉGRER LES BIO-DÉCHETS (APRÈS ASSIETTE) AU MÉTHANISEUR TERRAGR'EAU, EN ASSOCIANT LES AGRICULTEURS DANS LA DÉMARCHE.



FAIRE FONCTIONNER LE MÉTHANISEUR DE LA STEP D'ABONDANCE EN CONTINU ET POUVOIR TRANSFORMER LE BIOGAZ PRODUIT EN HYDROGÈNE.



FAVORISER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DES BÂTIMENTS :

- Favoriser la rénovation et la construction de bâtiments publics à hautes performances énergétiques
- Accélérer la réhabilitation du parc privé par la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique
- Le travail sur les filières pour le réemploi/recyclage des matériaux issus de chantiers, y compris les matériaux inertes des BTP.



CRÉER UN OUTIL DE COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE SUR LES ZONES HUMIDES : les entreprises locales pourront contribuer à la restauration et la création de zones humides, qui ont un rôle de stockage du carbone.



COLLECTER ET VALORISER LES DÉCHETS PLASTIQUES FLOTTANTS DU LAC : action à mener en partenariat avec les professionnels du lac et l'entreprise TRIVEO, qui pourrait recycler ces déchets.



OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS DES SALARIÉS DES ENTREPRISES LOCALES : permettre de trouver des solutions inter-entreprises de mobilité pour les salariés, en lien avec le schéma directeur des transports de la CCPEVA.



DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS, notamment autour du projet de cuisine centrale (en cours d'étude), afin de favoriser l'agriculture locale.



SENSIBILISER DES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE (outils, mise en réseau, accompagnement, label, appels à projets,...)

Les partenariats envisagés sont nombreux :

L'Etat, la Région, le Département de la Haute-Savoie, les Territoires Conseils, la Caisse des dépôts, l'ADEME, la Banque des territoires, les acteurs de l'hydrogène, le CAUE74, CEREMA, les entreprises du BTP, les communes volontaires, les acteurs scientifiques (ASTERS, Pole tourbières, Universités...), l'ASDER, la CIPEL, les pêcheurs locaux, Triveo, l'Agence Savoie Mont Blanc Eco mobilités, les entreprises locales, associations, la DIRECCTE, l'Agence locale du Chablais, les agriculteurs...



Voir et entendre le marais autrement

Cette année, le marais du Maravant est au cœur d'un projet pédagogique réunissant trois classes de quatrième du collège du Gavot.

Ce projet associe plusieurs disciplines : sciences de la vie et de la terre, arts plastiques, français, éducation aux médias et à l'information. L'objectif est d'éveiller les consciences des élèves sur la fragilité du site et qu'ils participent à une action de préservation et de valorisation de ce patrimoine naturel.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, avec des médiateurs spécialistes des zones humides, les classes ont déjà pu découvrir les richesses faunistique et floristique du site, ainsi que son intérêt pour la régulation et la filtration de l'eau. Ils ont commencé également un travail photographique pour poser un autre regard sur les lieux. Ce travail sera exposé à l'occasion des Journées européennes du patrimoine en septembre 2020.

Début 2020, les élèves réaliseront un travail d'écriture et produiront des podcasts radio à l'occasion de la journée mondiale des zones humides. D'autres rendez-vous sont prévus jusqu'en juin : prise de photographies, rédaction d'articles de presse, arrachage d'espèces invasives...

Zoom sur...

Les Marais du Maravant

Les Marais du Maravant, site Geopark Chablais UNESCO et Natura 2000, comme la centaine de zones humides d'origine glaciaire du plateau de Gavot, jouent un rôle fondamental pour la biodiversité locale, abritant des centaines d'espèces végétales et animales protégées. Classés selon la convention internationale RAMSAR sur les zones humides, les marais contribuent à la collecte, à l'épuration et à l'infiltration des ressources en eaux souterraines. Ils permettent également la régulation des inondations, et à plus large échelle à la régulation du climat.

Une convention signée avec Enedis pour la préservation des zones humides

Signée le 15 septembre entre la communauté de communes et Enedis, cette convention définit les bonnes pratiques à mettre en œuvre lors de l'entretien des lignes électriques traversant les zones humides du territoire. Elle prévoit notamment que les dates d'intervention soient connues à l'avance pour permettre un marquage de la végétation sensible et que le matériel utilisé soit nettoyé avant chaque intervention pour éviter toute dissémination de graines de plantes envahissantes. Cette convention est une première dans le département !



La convention a été signée aux Marais du Maravant à Saint-Paul.

**Préserver les
Espaces Naturels
Sensibles (ENS) :
plan 2020/2024**



La CCPEVA signera en début d'année ce nouveau contrat avec le département de la Haute-Savoie, visant à protéger et valoriser les espaces naturels sensibles. Ce plan comprend une cinquantaine d'actions destinées à préserver les milieux et les espèces emblématiques du territoire : vergers, forêts, biodiversité animale et végétale, milieux agricoles, zones humides, alpages, lutte contre les plantes invasives.

**Les mégots
se recyclent !**



La CCPEVA, en partenariat avec les communes, a installé depuis septembre des cendriers ludiques afin de collecter les mégots de cigarettes. Une fois collectés, les mégots sont pris en charge par la société Ecomégots et brûlés pour l'industrie de la cimenterie à la place d'autres combustibles. Une quarantaine de cendriers ont été installés et répartis dans les 22 communes du territoire.

**Plan climat :
le public était invité
à donner son avis**

Dans le cadre de l'élaboration de son plan climat air énergie territorial, la CCPEVA a lancé une consultation publique qui s'est déroulée du 18 novembre au 18 décembre dernier. Ces avis sont en cours d'analyse et l'approbation du plan climat est prévue début 2020.



**« Le lac commence ici.
Ne rien jeter »**



Tel est le message que l'on peut découvrir depuis peu sur les grilles d'évacuation d'eaux pluviales. La communauté de communes est à l'origine de cette opération de sensibilisation afin d'inciter les passants à ne rien jeter par ces grilles. En effet, de trop nombreux déchets (mégots, huiles, produits chimiques, plastiques, emballages...) y sont encore jetés. Or, ce réseau, qui permet uniquement la collecte de l'eau de pluie, aboutit dans les affluents du lac puis dans le Léman, sans passer par les stations d'épuration et sans que l'eau ne soit filtrée ou traitée. Un simple mégot jeté dans ces grilles pollue 500 litres d'eau ! A ce jour, seize communes se sont portées volontaires pour installer ces plaques. Ensemble, protégeons le lac Léman.

**Les défis famille,
nouvelle saison**



Fort du succès de la première édition, qui a réuni plus de cent familles participantes, la communauté de communes renouvelle ses défis famille « zéro déchet » et « énergie positive » ! Après la phase d'inscriptions en décembre, les défis se dérouleront durant le premier trimestre 2020, avec au programme des ateliers, animations et astuces pour réduire sa consommation énergétique et ses déchets.



TUTOS DE LA BIODIVERSITÉ

**Ouvrir un hôtel...
pour les insectes !**



Les insectes peuvent vous aider. Leur construire un hôtel peut être une solution au jardin.

POURQUOI ACCUEILLIR DES INSECTES PRÈS CHEZ VOUS ?

Les insectes trouvent leur habitat dans les milieux naturels. Néanmoins, vous pouvez les attirer en leur proposant le gîte et le couvert. Pour cela, il vous suffit de leur construire un hôtel à proximité dans votre jardin. Ils vous aideront à lutter contre les insectes ravageurs de vos cultures.

A QUOI SERVENT LES INSECTES ?

- Ils pollinisent les fleurs, et permettent donc la formation des fruits.
- Chaque insecte ravageur possède son prédateur, d'où l'importance de l'équilibre entre alliés et ravageurs au potager !
- Maillons de la chaîne alimentaire, les insectes attirent d'autres espèces bénéfiques dans un jardin.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Limiter les produits phytosanitaires.
- Augmenter la hauteur de tonte, ou favoriser une fauche tardive sera bénéfique pour toute la faune (insectes, oiseaux, mammifères...)
- Laisser un espace en friche pour abriter un grand nombre d'insectes favorables.



Les coccinelles ne sont pas vos seules alliées au jardin. Perce-oreilles et autres carabes sont aussi des atouts !

+ d'info Agir pour la biodiversité cc-peva.fr

Comment fabriquer son hôtel à insectes?

En installant votre hôtel à insectes avant l'hiver, vous pourrez accueillir œufs et larves en prévision du printemps.

QUELQUES CONSEILS POUR LA CONSTRUCTION :

- Une essence de bois durable sera préférable.
- Commencez par le cadre extérieur.
- Si le toit dépasse de la structure, il protégera davantage vos hôtes.
- Installez-le à la lisière du jardin pour mettre toutes les chances de votre côté.
- Orientez-le face au sud-est et dos au vent dominant.

QUELS ABRIS POUR QUELS INSECTES ?

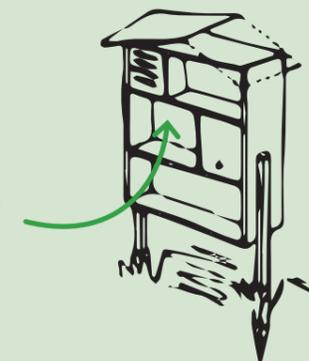
- Case remplie de morceaux de cartons et fermée par une planche de bois avec des fentes.
 - > chrysopes
- Case fermée par une planche ayant un trou d'envol d'un diamètre de 10 mm.
 - > bourdons
- Case remplie de tiges creuses ou bois secs avec des trous.
 - > abeilles et guêpes
- Case remplie de vieux bois et branches.
 - > xylophages et carabes.

QUI FAIT QUOI ?

- **Les chrysopes** mangent des pucerons.
- **Les bourdons et abeilles** pollinisent vos plantations.
- **Les perce-oreilles et coccinelles** se nourrissent également des pucerons et autres sucres de sèves.
- **Les guêpes** pollinisent et chassent les ravageurs.

+ d'info Tél. 04 50 74 57 85 environnement@cc-peva.fr cc-peva.fr

Remplissez chaque case avec un matériau différent afin d'attirer une plus grande variété d'insectes



Le forfait « Montagnes d'Evian » s'étend à Abondance

3 stations en 1 seul forfait, c'est la promesse des « Montagnes d'Evian ». Après Thollon et Bernex, c'est la station d'Abondance qui vient compléter l'offre. Cet hiver venez profiter des 3 stations avec leurs 49 pistes soit 100 km de descente !

Pour relier les trois stations, des navettes spéciales circulent le mercredi et le jeudi pendant les vacances scolaires, et uniquement le jeudi hors vacances scolaires. ».

Tarif : 1,50€ par personne aller-retour. 

Gratuit pour les détenteur d'un forfait « Montagnes d'Evian ».



JUSQU'AU

15
JANV

Collecte des sapins

La communauté de communes a renouvelé son opération de collecte de sapins jusqu'au 15 janvier, avec une vingtaine de points de dépôt disponibles dans les différentes communes du territoire. Les sapins seront revalorisés dans le centre de méthanisation-compostage Terragr'Eau situé à Vinzier (ils seront broyés et compostés pour les agriculteurs).

L'an dernier, cette opération a permis de collecter 613 sapins.



Covoiturage autour du Léman : une solution pour vos déplacements quotidiens !

Le site www.covoiturage-leman.org propose toutes les solutions de covoiturage disponibles pour vos déplacements dans la région lémanique !

Faites votre recherche et le site s'occupe de trouver un covoiturage pour vous !



L'office de tourisme intercommunal a mis en ligne les nouveaux sites des stations

Découvrez les nouveaux sites internet des bureaux d'informations touristiques d'Abondance, Bernex, La Chapelle d'Abondance et Thollon.



Label Pays d'art et d'histoire : signé !

Le 2 octobre dernier, les élus et acteurs culturels du pays d'Evian – vallée d'Abondance se sont réunis à la buvette Cachat à Evian pour la signature de la convention Pays d'art et d'histoire en présence de Pierre Lambert, Préfet de la Haute-Savoie.

Cette convention labellise l'ensemble du pays d'Evian et de la vallée d'Abondance. Elle engage le territoire à protéger, valoriser et animer des patrimoines pour les dix prochaines années.

Le préfet a rappelé la qualité du travail mené dans le cadre de la candidature et la qualité patrimoniale, architecturale et paysagère de notre territoire.

L'aire VTT de Saint-Paul a été rénovée



En charge des sentiers et des sites VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, la CCPEVA a réalisé cette année des travaux de restauration de l'aire ludique de VTT de Saint-Paul, située devant le collège. Le projet a été mené en partenariat avec le club de VTT du Pays de Gavot qui souhaitait réaménager cette zone d'apprentissage, à la fois le point de ralliement du club et le départ des principales randonnées du site FFC.

L'entreprise Gavot Paysage a réalisé les travaux de sécurisation, la création de nouveaux modules et la remise en état de ceux déjà existants. L'entreprise de communication Anthalis a assuré la création et le remplacement de la signalétique à l'entrée du site.

Le coût total des travaux s'est élevé à 9300 €.

La CCPEVA assure chaque année l'entretien des sentiers VTT et du balisage afin de garantir la sécurité des pratiquants. Elle confie cette mission par convention à l'association Lou Vionnets. Ces trois dernières années, 2000 à 4000 € de travaux par an ont été investis en plus par la CCPEVA sur des secteurs nécessitant des travaux plus importants, comme par exemple ceux pour la réouverture l'été dernier de la boucle de VTT n°4 allant du centre de Bernex au Col de Creusaz.

+ d'info

Retrouvez tous les circuits sur cc-peva.fr



Savoir-nager

La communauté de communes continue de soutenir financièrement l'apprentissage de la natation dans les écoles. Elle verse depuis 2017 une aide de 320 000 € par an pour 2352 écoliers en 2019. Ce soutien correspond à 180 € par enfant pour les centres nautiques couverts de Châtel et Publier (cours toute l'année) et de 60€ par enfant pour le centre nautique d'Evian (ouvert une partie de l'année). L'aide est reversée aux communes propriétaires de ces centres nautiques.

La CCPEVA versera une aide à l'investissement pour les hôpitaux du Léman

Votée en mars dernier, la subvention d'investissement de la CCPEVA avait d'abord été rejetée par la préfecture de Haute-Savoie, considérant que la communauté de communes n'était pas juridiquement compétente pour verser l'aide à l'hôpital. Après plusieurs échanges et la modification des statuts de la CCPEVA, cette aide, qui pourrait s'élever à environ 360 000 €, sera finalement versée en 2020.

QUELLES AIDES POUR CONSTRUIRE OU AMELIORER

La communauté de communes pays d'Evian - vallée d'Abondance propose à ses habitants différents services gratuits pour les aider dans leur projet de construction ou de rénovation.



1 L'OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH), POUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS ANCIENS

Financé par la CCPEVA, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et Action Logement, ce dispositif sur trois ans (il reste encore une année) permet aux propriétaires d'un logement ancien, construit avant 2003 de bénéficier de conseils et, sous conditions, de subventions pour réaliser leurs travaux d'amélioration : changer de chaudière, isoler les murs, adapter une salle de bains, installer un monte-escalier ou rénover un bien destiné à la location à l'année.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale.
- Les propriétaires mettant en location un logement.
- Les locataires du parc privé occupant un logement indigne.
- Les copropriétés en difficulté.

Quels travaux ?

- pour maîtriser vos charges énergétiques.
- pour l'adaptation du logement favorisant le maintien à domicile.

+ d'info

Contact et accompagnement gratuit auprès de la société Bonnin-Demarchi.
Tél. 04 56 48 00 11
contact@bonnin-demarchi.fr

Des permanences ont lieu sur rendez-vous :

- **Evian** - 29 rue Nationale - les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 10h30 à 12h30.
- **Publier** - CCAS, place du 8 mai 1945 - les 2^e et 4^e jeudis du mois de 13h30 à 15h30.
- **Abondance** - maison de services le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h (4 mars, 6 mai, 1^{er} juillet, 2 septembre et 4 novembre).
- **Châtel** en mairie, le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h (5 février, 1^{er} avril, 3 juin, 5 août, 7 octobre et 2 décembre).

« Après la visite de mon logement et les conseils du technicien de l'OPAH, un programme de travaux [a été] établi ensemble »

TÉMOIGNAGE

« Lors de mon premier appel, j'ai communiqué au conseiller mon revenu fiscal de référence et expliqué mon projet afin de vérifier si les premières conditions étaient remplies. Ma maison date des années 80. Je suis chauffé à l'électricité avec un plancher chauffant et des convecteurs. Un poêle à bois bûches avait été installé en complément à l'époque et il a fait son temps. Avec l'augmentation de ma facture d'électricité, j'étais prêt à envisager des travaux d'amélioration.

Après la visite de mon logement et les conseils du technicien de l'OPAH, un programme de travaux, établi ensemble, prévoyait de remplacer mes anciennes menuiseries d'origine, de remettre aux normes la vieille laine de verre dans les combles et de changer notre vieux poêle à bûches pour un nouveau poêle à pellet programmable !

Evidemment, après avoir reçu les devis des artisans, j'étais un peu inquiet sur le montant des travaux mais les aides qui peuvent être mobilisées sont conséquentes. Pour un budget total de 19 510 € TTC de travaux, j'ai obtenu 13 875 € de subventions (71%) grâce à l'OPAH. J'ai même la possibilité de solliciter l'année prochaine le crédit d'impôt pour réduire le reste à charge. Pour financer le programme de travaux, j'ai pu obtenir un éco-prêt à taux zéro auprès de notre banque. Le paiement des aides a été viré sur mon compte bancaire environ 1 mois après avoir payé les travaux et fourni les factures à l'animateur. Grâce à ce projet, j'ai pu réduire le montant de ma facture, économiser de l'énergie et gagner en confort. »

VOTRE LOGEMENT ?

2 LA CONSULTANCE ARCHITECTURALE POUR UNE BONNE INTÉGRATION DU PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET PAYSAGER

Toutes les trois semaines, un architecte du Conseil d'architecture, urbanisme et environnement de Haute-Savoie (CAUE) intervient sur des projets de construction ou de rénovation.

Pour qui ?

- les particuliers.
- les techniciens et élus (pour conseil).

Pour quoi ?

L'architecte n'a qu'un seul rôle : veiller à la bonne insertion dans l'environnement urbain et paysager du projet des particuliers (construction ou rénovation).

Comment ?

Sur rendez-vous au 04 50 80 35 74.

Les rendez-vous ont lieu dans les locaux de la CCPEVA, le matin à Abondance et l'après-midi à Publier.



Les prochaines permanences :

mercredi 29 janvier et mercredi 19 février, et sur cc-peva.fr

3 L'ESPACE INFO ENERGIE POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS SON PROJET DE CONSTRUCTION OU RÉNOVATION

Les conseillers énergie conseillent les habitants du territoire sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et la rénovation énergétique pour les projets de construction ou de rénovation.

Les conseillers sont présents pour accompagner les habitants dans leurs démarches d'un point de vue technique, réglementaire ou financier.

+ d'info

Pour contacter un conseiller :
Tél. 04 58 57 01 70
lors des permanences à Publier et à Abondance (tous les 3^e mardis du mois) de 9h à 12h.
Uniquement sur RDV par tél.



Les prochaines permanences à la CCPEVA :

- 21 janvier à Publier*, 9h-12h.
- 18 février à Abondance**, 9h-12h.
- 17 mars à Publier*, 9h-12h.
- 21 avril à Abondance**, 9h-12h.

*Publier : 851 avenue des Rives du Léman.

**Abondance : Les Granges.



LOGEMENT

La CCPEVA contribue en 2019 à la construction de 135 logements sociaux

Dans le cadre de son programme local de l'habitat, la communauté de communes attribue depuis 2015 une aide aux opérateurs pour la construction de logements sociaux (30 €/m²). En 2019, le montant de l'aide est de 275 700 € pour 135 logements, auprès de quatre opérateurs pour des programmes à Evian et Publier. L'aide était de 153 100 € en 2018 pour 77 logements. Depuis 2015, la CCPEVA a attribué une aide totale de 763 355 €, correspondant à la construction de 362 nouveaux logements sociaux.

Olibox : le service qui vous facilite vos apports d'huiles alimentaires usagées en déchetterie



Jeter ses huiles alimentaires dans l'évier n'est pas sans conséquence ! Les huiles alimentaires usagées créent en effet des bouchons dans les canalisations (chez vous ou dans le réseau public) en s'accrochant à d'autres déchets indésirables (comme les lingettes) et provoquent des débordements. Toutes les déchetteries de la CCPEVA sont équipées de dispositif de récupération de ces huiles. Afin de faciliter l'apport des huiles en déchetterie, la CCPEVA a installé cet été deux baraques à huiles dans les déchetteries de Vinzier et Miolène (La Chapelle d'Abondance). Comment faire ? Venez récupérer votre seau gratuit Olibox en déchetterie. Une fois plein, vous le ramenez dans une des baraques à huiles où vous pourrez l'échanger avec un seau propre !

Le saviez-vous ?

Les huiles alimentaires ont un fort pouvoir méthanogène. Elles sont valorisées sur le site de méthanisation Terragr'Eau pour être transformées en gaz de ville.



Travaux sur les réseaux d'assainissement : chantiers finis et à venir

TRAVAUX FINIS OU EN COURS DE FINALISATION

Commune	Détails	Montant des travaux EU : eaux usées (CCPEVA) EP : eau potable (commune)	Nombre d'habitations raccordables
Abondance	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur le secteur « Le Mont »	EU : 471 424 € HT	29
St-Gingolph / Meillerie	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une STEP de 315 EH (Equivalent Habitants) et d'un réseau sous vide sur la RD 1005 Création d'une antenne gravitaire sur les hameaux de Brêt et Locum Renouvellement AEP pluviale et enfouissement ligne télécom à Brêt (projet commune) Aménagement voirie avec création TAG (Tourne à Gauche) au droit de la STEP 	EU : 2 752 570 € HT EP + pluvial + télécom : 672 447 € HT Subvention potentielle : Département 35% Agence de l'eau 30%	121
Vinzier	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur les secteurs de « Champ Pollien », « La Croix » et de « Merou »	EU : 902 316 € HT Subvention potentielle : Département 30% Agence de l'eau 35%	45

PRÉVISION DES TRAVAUX 2020

Commune	Détails	Montant des travaux EU : eaux usées (CCPEVA) EP : eau potable (commune)	Nombre d'habitations raccordables
Abondance	Création du réseau de « Chez les Ogays »	EU : 398 516 € HT Subvention potentielle : Département 30%	19
Abondance	Création du réseau « Le Fayet »	EU : 50 000 € HT (estimation)	11
Chevenoz	Création du réseau « La Croix »	EU : 180 656 € HT Subvention potentielle : Département 30%	6
Thollon	Création du réseau « Chez Cachat »	EU : 154 092 € HT Subvention potentielle : Département 30%	7

Une nouvelle station d'épuration à Brêt-Locum pour fin 2020

La nouvelle station d'épuration va être mise en service pour traiter les eaux usées domestiques des hameaux de Brêt (Saint-Gingolph) et Locum (Meillerie), pour une capacité de 315 équivalents-habitants. Ce chantier constitue l'un des projets structurants en assainissement de la communauté de communes pays d'Evian – vallée d'Abondance, afin de répondre aux besoins de la population en croissance et de respecter les normes de rejet en vigueur.



QUELLES SONT LES ÉTAPES DU PROJET ?

Quatre premières phases ont été achevées depuis l'automne 2019 :

- 1 Création d'une première partie du réseau sous vide sous la RD 1005 (du hameau de Locum à l'emplacement de la future STEP). Le réseau sous vide est un système alternatif de collecte des effluents par dépression (ou par aspiration). Il est utilisé lorsque la pente naturelle n'est pas suffisante pour installer un système gravitaire.
- 2 Création des antennes gravitaires sur les hameaux de Brêt et Locum : les antennes gra-

vitaires permettent aux eaux usées de s'écouler grâce à la pente naturelle du terrain afin d'atteindre le réseau sous vide de la RD.

- 3 Renouvellement des canalisations d'eau potable et pluviale. Enfouissement des lignes télécom (en groupement de commande avec la commune de Saint-Gingolph).
- 4 Aménagement de la voirie avec la création d'un tourne-à-gauche sur la RD1005 pour permettre l'accès à la STEP.
- 5 La construction de la station elle-même (à partir du 13 janvier 2020).

La suite du chantier :

- 6 Création de la seconde partie du réseau sous la RD 1005, pour relier le hameau de Brêt (à partir d'avril 2020).

La réalisation de l'ouvrage de traitement a été attribuée aux entreprises SADE, pour le génie civil, et PVS, pour la conception et la réalisation du process de la STEP. Cette dernière avait déjà effectué la construction de la STEP de Bonnevaux.

Le montant total des travaux est estimé à 3 425 017 € HT et la communauté de communes bénéficie de subventions du Département, à hauteur de 35%, et de l'Agence de l'eau à 30%.



Réhabilitation de la station d'épuration de Chevenoz

Gérée depuis 2017 par la CCPEVA, la station d'épuration de Chevenoz a été réhabilitée en 2019 afin de pouvoir atteindre sa capacité maximale de traitement soit 800 équivalents habitants.

Travaux réalisés de mai à décembre 2019 : le remplacement d'une file biologique, la mise en place de l'injection de chlorure ferrique ainsi que la mise aux normes de l'armoire électrique. Le coût total de l'opération était de 191 450€ HT, subventionné à hauteur de 35% par le Département.

700 écoliers

sensibilisés au tri cette année !

La sensibilisation aux enjeux du tri dès le plus jeune âge reste une mission prioritaire de la communauté de communes.

Comme chaque année, les ambassadeurs du tri interviennent auprès des écoles afin de sensibiliser les enfants, toujours réceptifs aux messages du tri. Les ambassadeurs vous le diront, ils comprennent vite et sont très sensibles à la protection de l'environnement. Les professeurs des écoles intègrent toujours dans leur programme cette éducation aux bons gestes de tri et font appel aux ambassadeurs du tri.

Depuis la rentrée scolaire, 660 élèves ont déjà été sensibilisés dans les écoles de Publier (Saint-Exupéry), Neuvecelle, Bernex, Evian (Détanche) et Vacheresse. Et plus de 700 élèves prévus de janvier à juin 2020 : à Publier (Simone Veil), Evian (Centre, Haut et Mur blanc), Saint-Paul, Champanges, Chevenoz et Larringes.



Animation à l'école de la Détanche (Evian).



Retour sur...



Carton plein pour la conférence sur le zéro déchet !

Le 24 novembre dernier, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, avait lieu une conférence en présence de l'ambassadrice mondiale du mouvement « zéro déchet », Bëa Johnson. Et c'est devant une salle comble qu'elle est venue partager, avec les quelques 1000 spectateurs présents, sa propre expérience dans la réduction des déchets au quotidien.

La communauté de communes était partenaire de l'évènement organisé par « La vie selon Gaïa ».

La conférence se tenait à la Cité de l'eau à Publier.



95 nouveaux conteneurs installés en 2019

Toujours dans une volonté d'optimiser la collecte des déchets, la communauté de communes poursuit l'installation des nouveaux conteneurs de plus grande capacité et mieux intégrés dans le paysage.

En 2019, la communauté de communes a procédé à l'implantation de 95 nouveaux conteneurs enterrés ou semi-enterrés pour les ordures ménagères, le verre et les emballages-papiers. La moitié d'entre eux a été posée à Châtel.

La communauté de communes prend en charge l'achat des colonnes, soit 456 205 € au total en 2019, tandis que les communes s'occupent des travaux de génie civil (enfouissement des colonnes, aménagement des abords).

L'implantation de ces containers permet de mieux organiser les tournées et réduire à terme les coûts de fonctionnement de la collecte.

Bientôt une ressourcerie dans le Chablais



Le projet de créer un pôle ressourcerie est à l'étude depuis plusieurs mois. Une ressourcerie est une structure qui gère la récupération des déchets, leur valorisation et la vente de biens de seconde main, une fois réparés et remis en état.

La première étape a été franchie en mai dernier avec la constitution officielle de l'association ressourcerie, rassemblant les collectivités locales (Thonon aggro et la CCPEVA) et les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la valorisation des déchets (Atelier Re-Née, Chablais inter-emploi, Repair café, Fab-Lac, Tri-Vallée,...). Les citoyens ont également la possibilité d'y adhérer.

L'association travaille actuellement au choix du futur site sur lequel sera implanté ce pôle ressourcerie.



Derniers aménagements réalisés sur le tronçon entre Abondance et Bonnevaux



Le chemin des bords de Dranse se prolonge

Les travaux du chemin cyclo-piétonnier des bords de Dranse en vallée d'Abondance se poursuivent d'Abondance à Chevenoz. Ce tronçon de 16 km s'ajoutera aux 22 km déjà existants entre Châtel et Abondance.

Le tracé du projet mené par la communauté de communes offrira à terme un sentier continu de 38 km traversant toute la vallée d'Abondance. Depuis 2017, quatre kilomètres ont été réalisés entre Abondance et Bonnevaux. Pour assurer la bonne continuité entre ces tronçons, un aménagement complémentaire de 800 m, notamment une passerelle de 25 m traversant la Dranse, est prévu en 2020. A Bonnevaux, les passages de certains points difficiles ont été réalisés, grâce à la pose de filets de protection et d'une passerelle en encorbellement au Rocher de la Bataille, ainsi que des travaux de confortement de talus et de drainage.

Sur les quatre derniers kilomètres aménagés, seul le tronçon entre le village d'Abondance et le « pont de Fer » a été ouvert au public afin de garantir la sécurité du randonneur et dans

l'attente des futures liaisons, une signalétique dédiée a été posée.

Un nouveau marché de travaux publics a été lancé l'automne dernier pour la dernière liaison jusqu'à Chevenoz, dont l'achèvement est prévue d'ici 2021/2022.

JUSQU'À BERNEX ?

En 2019, des premières réflexions ont été engagées pour étudier l'opportunité de

prolonger le chemin de Chevenoz à Bernex, en passant par Saint-Paul en Chablais et principalement le long de l'Ugine. Ce nouveau maillage assurerait ainsi une liaison avec le réseau pédestre et VTT existant du pays d'Evian. Des études complémentaires devraient être menées courant 2020 afin d'évaluer la faisabilité et le coût du projet qui compte 4 km.

En chiffres

Montant des travaux de la liaison Abondance-Chevenoz

682 262 HT depuis 2017
dont 57 % de subventions de la Région et du Département.

864 343 HT pour le dernier tronçon (2020-2022)
dont 77 % de subventions possibles par la Région et le Département.

504 km de sentiers entretenus et balisés !

L'équipe sentiers de la communauté de communes et l'association Lou Vionnets (qui s'occupe par convention du secteur Pays d'Evian) réalisent une grande partie de l'année (hors neige) le contrôle et l'entretien des 504 km de sentiers du territoire. Ils réalisent régulièrement des travaux pour assurer le passage sur les chemins et la sécurité des promeneurs (notamment la pose de passerelles).



1 Équipe sentiers de la CCPEVA en direction du refuge de Trébentaz (La Chapelle d'Abondance) pour des travaux de sécurisation par piochage.

2 Mise en place de plusieurs passerelles sur le GR5, sous le col de Bassachaux à Châtel (montage et pose : Lou Vionnets).

3 Pose d'une toile coco pour stabiliser le talus sur les bords de la Dranse à Bonnevaux.



34 nouveaux panneaux ont été posés au départ des itinéraires raquettes.

Une nouvelle signalétique raquettes sur le territoire

Dans le cadre de sa nouvelle compétence, la CCPEVA a souhaité harmoniser toute la signalétique des sentiers raquettes sur les secteurs de la vallée d'Abondance et du pays d'Evian.

34 panneaux de départ ont été remplacés ou créés selon la nouvelle charte adoptée avec les communes. Un nouveau balisage ainsi qu'une signalétique préventive (traversée de piste de ski, danger d'avalanches, fermeture des itinéraires en cas de besoin) ont été également fournis aux communes, selon leurs demandes.

Le coût d'acquisition de ce matériel est de 30 000 €TTC et permet à l'ensemble des communes de repartir avec une signalétique neuve pour plusieurs saisons !

Les communes ont quant à elles la charge et la responsabilité de la mise en place des panneaux, du balisage ainsi que l'entretien et la mise en sécurité de tous les itinéraires raquettes.

5 nouveaux circuits ont été ouverts par les communes cet hiver



Écoles de musique : les projets communs prennent forme

L'ensemble des écoles de musique du territoire a rejoint le Schéma Intercommunal des Enseignements Artistiques (SIEA) récemment voté par le conseil communautaire. Effectif depuis le 1^{er} septembre 2019, le SIEA permet de construire des projets musicaux et pédagogiques inter-établissements.

En octobre, le premier projet commun a réuni une soixantaine de jeunes de tout niveau, issus des différentes écoles de musique, pour un concert d'instruments à cuivre au Palais Lumière à Evian et à la salle Bernolande de Bernex. Les élèves, en solistes cette fois, se produiront également au cours de l'année dans les différentes communes du territoire. Enfin, l'Atelier Lyrique du Conservatoire repart en tournée sur le territoire, auprès des scolaires et du grand public, avec le spectacle « Le Cinoche se met en croche », en regard de l'exposition actuelle « Lumière ! le cinéma inventé » au Palais Lumière.

L'ensemble de ces actions sont possibles grâce au financement supplémentaire apporté par la CCPEVA, qui sécurise le fonctionnement des écoles de musique. Les responsables des écoles s'attachent de leur côté à développer les échanges entre les équipes pédagogiques, pour assurer la meilleure complémentarité possible des formations dispensées sur le territoire.



Une analyse des besoins sociaux en cours sur le territoire

La CCPEVA a récemment lancé une analyse des besoins sociaux sur son territoire, bénéficiant de l'accompagnement d'un bureau d'études, le Centre d'Observation et de Mesure des Politiques d'Action Sociale. Cette démarche va permettre d'identifier en détails les besoins sociaux existants et émergents et contribuera à l'élaboration du projet d'action sociale de l'intercommunalité. La première phase de cette analyse consistait à établir le portrait social du territoire, grâce à la collecte et la mise en forme de données statistiques, et à faire émerger les principaux enjeux sociaux. Dans un second temps, le comité de pilotage de l'étude a souhaité approfondir plus qualitativement, en collaboration avec l'ensemble des communes, deux thématiques centrales :

- La prise en compte des besoins des personnes isolées et vulnérables.
 - La famille, l'enfance, la petite enfance et notamment : les besoins dans le cadre de l'adolescence et la jeunesse, le repérage précoce du handicap chez l'enfant.
- Les communes du territoire ont été associées en novembre dernier afin d'échanger et identifier les attentes prioritaires. Une seconde réunion de travail sera organisée courant février. Le futur conseil communautaire qui sera mis en place après les élections municipales de mars assurera la suite du dossier.

Le principal objectif de l'analyse des besoins sociaux est de répondre de façon concrète et adaptée aux besoins sociaux d'aujourd'hui et de demain.

Addict'O Village : 1478 jeunes sensibilisés aux addictions

Expérimenté en 2018 sur le territoire par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA), l'Addict'O Village a été reconduit les 5 et 6 novembre 2019 au Palais des Festivités à Evian, avec le soutien de la CCPEVA, la ville d'Evian et la Région Auvergne Rhône Alpes.

Cette deuxième édition a connu une affluence en forte hausse ! Environ 1478 jeunes de 15 à 25 ans, contre 450 l'an dernier, ont été sensibilisés aux addictions en tout genre : drogues, alcools, écrans, sucre, ... Tous les collèges et lycées du pays d'Evian – vallée d'Abondance ont répondu présent, mais aussi des établissements du reste du Chablais.

Animés par des professionnels de la prévention, du soin en addictologie, de l'animation jeunesse et plusieurs créateurs artistiques, les ateliers ont permis aux jeunes d'explorer et découvrir leurs ressources à travers le slam, la peinture, ou encore la danse ; de partager de nouvelles expériences en participant à l'escape game et aux ateliers jeux-débats ; et d'avoir des réponses à leurs questions sur les addictions.

Parmi les nouveautés cette année, un atelier sur la santé environnementale proposant, entre autres, la confection de produits cosmétiques naturels, et un atelier sur la création d'œuvres en bois flotté avec le Théâtre de la Toupine.

L'Addict'O Village est aussi un véritable levier incitant les jeunes à s'exprimer, à prendre soin d'eux et de leur environnement, limitant les risques de tomber dans l'addiction.

L'évènement a mis en lumière la dynamique d'un réseau de professionnels intervenant auprès de la jeunesse et fait émerger des demandes d'actions de prévention inscrites dans la durée.

LE POINT ÉCOUTE JEUNES OUVRE UNE PERMANENCE À EVIAN

Une psychologue clinicienne reçoit les jeunes à ce point écoute, qui tiendra une permanence tous les mercredis matin, de 9h à 12h à Evian, au service jeunesse de la Ville, 1 avenue de Larringes.

Accueil également à Thonon les lundis et jeudis après-midis, 13h à 18h30, au 6 route de Vongy, au rez-de-chaussée du bâtiment 2 « La Belle Santé ».

+ d'info

numéro unique à contacter : 04 50 71 53 72

Soutien aux associations ADMR du territoire

Depuis 2017, la CCPEVA soutient les associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) du territoire, à savoir : les ADMR du Val d'Abondance, du Pays de Gavot, les Soldanelles et Rives Est du Léman. Par ce soutien, elle vise à favoriser le maintien à domicile, et dans de bonnes conditions, incitant notamment le renforcement

et l'amélioration du service. Sont pris en compte pour le calcul de la subvention, la situation géographique des associations (zone rurale ou plus agglomérée) et le nombre d'heures consacrées aux personnes âgées du territoire. En 2019, le montant total des subventions s'élevait à 72 091 €.

L'actu du RAM

Le RAM se développe pour une plus grande proximité

Les trois animatrices du Relais assistants maternels intercommunal se déplacent désormais dans huit communes (Abondance, Vacheresse, Neuvecelle, Saint Paul, Lugrin, Marin, Publier et Evian) et proposent 11 temps collectifs par semaine.

La formation avant tout !

L'une des missions du RAM est de favoriser la professionnalisation des assistants maternels, en les incitant à suivre régulièrement des formations. En 2019, les assistants maternels ont pu participer à plusieurs sessions organisées sur Evian ou à distance : secourisme au travail, gestion du stress, éveil de l'enfant, communication bienveillante, droits et devoirs de l'assistant maternel. Ces formations se poursuivent en 2020.



Les prochains rendez-vous du RAM

Le RAM organise toute l'année des temps forts à destination des parents ou des professionnels de l'enfance.

Conférence « à quoi bon lire aux tout petits ? » : le samedi 18 janvier à la médiathèque d'Evian à 9h30, matinée animée par Laure Hurstel.

Animation autour de la musique, en partenariat avec le conservatoire d'Evian, plusieurs séances entre janvier et mai, matinées ouverte aux moins de trois ans accompagnés.

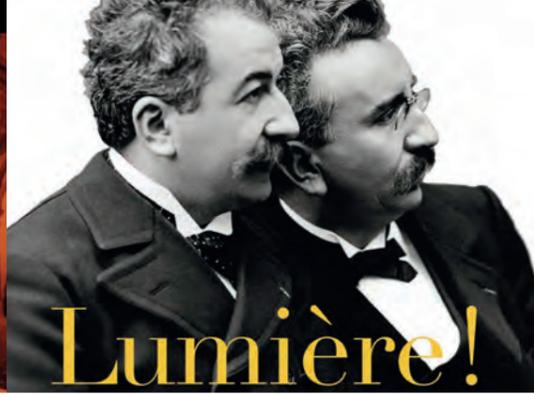
Réunion sur le contrat de travail pour les parents/employeurs le samedi 8 février à 9h30.

Ça se passe en 2020 :

« **La Grande Lessive** » : pour la troisième fois, le RAM de la CCPEVA s'inscrit dans ce projet artistique à l'échelle mondiale. Une vingtaine de structures du territoire se sont rencontrées courant octobre afin de préparer cette prochaine édition qui aura lieu le jeudi 26 mars sur le thème « UN MONDE EN KIT ». Si vous souhaitez rejoindre le projet, n'hésitez pas à contacter le RAM dès maintenant.

+ d'info

ram@cc-peva.fr



Lumière!



EXPOSITIONS

Jusqu'au jeudi 23 janvier

« **Avoir 100 ans en Pays de Savoie** »
 Infos : 04 50 73 00 16
 Centre du village, **Abondance**.

Du samedi 1^{er} au samedi 22 février

« **Surprises Célestes** », photos d'Alexander Puchalski
 Infos 04 50 26 97 40
 Galerie de la cité de l'Eau, **Publier**.

Du samedi 22 février au samedi 14 mars

Lauréats du concours photos « Destination Pays d'Evian – vallée d'Abondance »
 Infos : 04 50 73 00 16
 Mairie, **Abondance**.

Jusqu'au dimanche 6 septembre

« **Lumière ! Le cinéma inventé** »
 Lundi et mardi 14h-18h.
 Mercredi au dimanche 10h-18h.
 Tarifs : adulte 10€ / réduit 8€
 gratuit – de 16 ans
 Infos : 04 50 83 15 90
 courrier@ville-evian.fr
 Palais Lumière, **Evian**.

Jusqu'au dimanche 20 septembre

« **Sauvage** »
 Infos : 04 50 73 51 41
 Maison des sœurs, **La Chapelle d'Abondance**.

JANVIER 2020

Samedi 18

« **Le Fabuleux voyage du petit architecte** », spectacle jeune public 10h30.
 Tarifs : prévente 10€ / sur place 12€
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

4^e Nuit de la lecture

A partir de 17h.
 Infos : 04 50 70 84 98
 médiathèque@ville-publier.fr
 Médiathèque Anna de Noailles, **Publier**.

Mercredi 22

« **Les Alpes vont-elles nous tomber sur la tête ?** », conférence par P-A. Duvillard
 Infos : 04 50 73 00 16
Abondance.

Vendredi 24

Louise Combiar et Côme, concert chanson française 20h30.
 Tarifs : prévente 15€ / sur place 17€ / abonnés et réduit 13€
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

Samedi 25

Razorsnowbike
 Infos : www.chatel.com / 04 50 73 22 44
Châtel.

Quatuor Takacs, musique classique

20h.
 Plein tarif : à partir de 20€
 tarif réduit : à partir de 16€
 - 18 ans : à partir de 12€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 La Grange au lac, **Evian**.

Dimanche 26

« **La fabuleuse histoire du Gypaète** », projection d'un film animalier 18h.
 Tarifs : adultes 8€ / enfants 5,50€
 Infos : neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com
 Maison des associations, **Neuvecelle**.

Relais du Mont Baron

Infos : 04 50 73 60 40 / 04 50 73 10 18
Bernex et Vacheresse.

Vendredi 31

Jean-Rémi Chaize « On n'est pas des chiens », humour noir 20h30.
 Tarifs : prévente 15€ / sur place 17€ / abonnés et réduit 13€
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

FÉVRIER

Du mercredi 5 au samedi 8

Les Neiges étoilées, festival de gastronomie
 Infos : www.chatel.com / 04 50 73 22 44
Châtel.

Vendredi 7

Chemins de Traverse « Manoniva - Antipodi » 20h.
 Tarifs : adulte 14€ / - de 18 ans et réduit 12€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Salle des fêtes, **Lugrin**.

Samedi 8

« **Sea Bemol** », spectacle jeune public 10h30.
 Infos : neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com
 Salle Milly, maison des associations,
Neuvecelle.

Mardi 11

Visite à la bougie 18h.
 Tarifs : 7,5€ / gratuit – de 6 ans
 Réservations : 04 50 81 60 54
 Abbaye, **Abondance**.

Mercredi 12

Fête des agriculteurs 19h-23h.
 Infos : www.chatel.com / 04 50 73 22 44
Châtel.

Vendredi 14

Soirée humour spéciale Saint-Valentin, 5 humoristes 21h.
 Tarifs : prévente 15€ / sur place 17€ / abonnés et réduit 13€
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

Vendredi 14 et samedi 15

Châtel Freeride Days
 Infos : www.chatel.com / 04 50 73 23 12
Châtel.

Du vendredi 14 au dimanche 16

4^e Festival Jazz à la Grange
 Avec Yazz Ahmed, Dhafer Youssef, Anne Pacey, Monthly Alexander et The Amazing Keystone Big Band.
 Infos : lagrangeaulac.com
 La Grange au lac, **Evian**.

Du lundi 17 au jeudi 20

Châtel Classic, festival de musique classique et jazz
 Infos : www.chatel.com / 04 50 73 22 44
Châtel.

Mardi 18

Visite à la bougie 18h.
 Tarifs : 7,5€ / gratuit – de 6 ans
 Réservations : 04 50 81 60 54
 Abbaye, **Abondance**.

Mercredi 19

Accords vins et fromages 17h30.
 Tarifs : 7,5€ / gratuit – de 6 ans
 Réservations : 04 50 73 06 34
 Maison du fromage, **Abondance**.

Dimanche 23

Snowbowl, tournoi de football américain
 Infos : www.chatel.com / 04 50 73 22 44
Châtel.

Mardi 25

Xavier Stubbe, concert pour enfants 18h.
 Tarifs : prévente 10€ / sur place 12€
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

Visite à la bougie

18h.
 Tarifs : 7,5€ / gratuit – de 6 ans
 Réservations : 04 50 81 60 54
 Abbaye, **Abondance**.

Mardi Gras

Infos : info@abondance.org
Abondance.

Mercredi 26

Accords vins et fromages 17h30.
 Tarifs : 7,5€ / gratuit – de 6 ans
 Réservations : 04 50 73 06 34
 Maison du fromage, **Abondance**.

Vendredi 28

Nico Chona & The Freshtones, concert blues/rock 20h30.
 Tarifs : prévente 15€ / sur place 17€ / abonnés et réduit 13€
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

Vendredi 28 et samedi 29

Carnaval, spécial 30 ans du carnaval
 Infos : 04 50 83 10 03
Evian.

MARS

Mardi 3

Visite à la bougie 18h.
 Tarifs : 7,5€ / gratuit – de 6 ans
 Réservations : 04 50 81 60 54
 Abbaye, **Abondance**.

Du vendredi 6 au lundi 9

Salon des vins de Bordeaux et de nouvelle Aquitaine
 Vendredi : 11h-21h / Samedi & dimanche : 10h-20h / Lundi : 10h-16h
 Infos : 05 57 77 35 25
 Salle Olympe, cité de l'Eau, **Publier**.

Mardi 10 et mercredi 11

« **La Musica deuxième** », théâtre 20h30.
 Plein tarif 24€ / tarif réduit 20€ / - 18 ans 15€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Théâtre du Casino, **Evian**.

Vendredi 13

Jérémy Charbonnel "Spectacle sans gluten", One Man Show 20h30.
 Tarifs : prévente 15€ / sur place 17€ / abonnés et réduit 13€
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

Samedi 14

Orchestre des Pays de Savoie, musique classique 20h.
 Plein tarif : à partir de 28€ / tarif réduit : à partir de 24€ / - 18 ans : à partir de 12€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Grange au lac, **Evian**.

Du dimanche 15 au samedi 21

Rock the Pistes, festival de musique
 Infos : www.rockthepistes.com
 04 50 73 32 54
Portes du Soleil.

Mardi 17

Les Wiggles, humour 20h30.
 Plein tarif 30€ / tarif réduit 26€ / - 18 ans 20€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Salle Olympe, cité de l'Eau, **Publier**.

Jeudi 19

Fatoumata Diawara, musiques du monde 20h30.
 Plein tarif 34€ / tarif réduit 30€ / - 18 ans 20€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Salle Olympe, cité de l'Eau, **Publier**.

Samedi 21

« **Ô Mama Ô Mama** », spectacle jeune public 9h15 / 10h15 / 11h15.
 Tarifs : prévente 8€ / sur place 10€
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

Vendredi 27

Manta, concert rock psyché 20h30.
 Tarifs : prévente 15€ / sur place 17€ / abonnés et réduit 13€
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

Samedi 28

Fête de l'Equinox, fête celte
 Infos : 04 50 83 10 03
 Palais des festivités, **Evian**.

Mardi 31

« **L'effort d'être spectateur** », théâtre 20h30.
 Plein tarif 24€ / tarif réduit 20€ / - 18 ans 15€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Théâtre du Casino, **Evian**.

AVRIL

Samedi 4

La simphonie du Marais, de Haendel 20h.
 Plein tarif : à partir de 28€ / tarif réduit : à partir de 24€ / - 18 ans : à partir de 12€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Grange au lac, **Evian**.

Samedi 4 et dimanche 5

Salon de la poupée
 Infos : 04 50 75 04 38
Maxilly.

Dimanche 5

La Capéone, course à pied
 Infos : 04 50 81 40 70
Publier.

Du vendredi 10 au dimanche 12

Le Marathon du piano
 Infos : marathondupiano.org
 Palais des festivités, **Evian**.

Dimanche 12

Chasse aux œufs de Pâques 10h-12h.
 Infos : 04 50 73 02 90
Abondance.

Vendredi 24

Festival « Histoire d'en rire », avec des humoristes chablaisiens 20h30.
 Infos : neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com
 Théâtre du Casino, **Evian**.

Samedi 25

Festival « Histoire d'en rire », avec Willy Rovelli 20h30.
 Infos : neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com
 Théâtre du Casino, **Evian**.

Dimanche 26

Journée nationale du patrimoine roulant
 Infos : 06 60 83 39 21
 Cité de l'Eau, **Publier**.

MAI

Samedi 2

Concert de printemps, harmonie municipale
 Infos : 04 50 73 10 18
Vacheresse.

Dimanche 3

Troc des cultures. Trocs des jardiniers, de livres, balades, ateliers « verts »...
 Infos : 04 50 26 97 40
 Parc du miroir, **Publier**.

Du vendredi 8 au dimanche 10

3^e Festival de piano « Le printemps de la Grange »
 Avec Yuja Wang.
 Infos : lagrangeaulac.com
 La Grange au lac, **Evian**.

Dimanche 10

Vide grenier
 Infos : 04 50 75 04 38
Maxilly.

Vendredi 15

Chemins de Traverse « La Fuite » 20h.
 Tarifs : adulte 12€ / réduit 10€ / - 18 ans 10€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Salle des fêtes, **La Chapelle d'Abondance**.

« Lady LineUp », soirée humour

En partenariat avec le Causti Comedy Club de Genève.
 20h30.
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

Samedi 16

Foire de printemps
 Infos : www.saintpaulenchablais.fr
 04 50 75 28 17
Saint-Paul.

Stacey Kent, musique jazz

20h30.
 Plein tarif 34€ / tarif réduit 30€ / - 18 ans 20€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Grange au lac, **Evian**.

Dimanche 17

Vide grenier de printemps
 Infos : www.saintpaulenchablais.fr
 04 50 75 28 17
Saint-Paul.

Journée de la marche

Infos : 04 50 71 47 05
Marin.

Du mercredi 20 au dimanche 24

Fête de la nature « Prenons-en de la graine ! »
 Infos : Programme dans les offices de tourisme
Pays d'Evian – vallée d'Abondance.

Vendredi 29

Thibaud Agoston « Homme Moderne », spectacle humour 20h30.
 Infos : www.lestartingblock.com
 Starting Block, **Bernex**.

Samedi 30 et dimanche 31

FestilÉman, fête populaire pour célébrer le lac
 Infos : 04 50 83 10 00
 Sur les quais, **Evian**.

JUIN

Vendredi 5

Chemins de Traverse « Nos amis livres » 20h30.
 Tarifs : adulte 14€ / - de 18 ans et réduit 12€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Salle polyvalente, **Vinzier**.

Samedi 6

Orchestra di Padova e del Veneto, œuvres de Beethoven 20h.
 Plein tarif : à partir de 35€ / tarif réduit : à partir de 30€ / - 18 ans : à partir de 20€
 Infos : mal-thonon.org / 04 50 71 39 47
 Grange au lac, **Evian**.

Jeudi 11

31^e Coupe des Alpes, course automobile
 Infos : 04 50 83 10 00 / rallystory.com
 Sur les quais, **Evian**.

Samedi 13

Fête de la musique
 Infos : 04 50 71 47 05
Marin.

Fête du sport

Infos : 04 50 81 40 70
 Cité de l'Eau, **Publier**.

Trail des Crêtes du Chablais

Infos : traildescreteduchablais.com / hello@traildescreteduchablais.com
Bernex et Vacheresse.

Dimanche 14

Vide grenier
 Infos : 04 50 71 47 05
Marin.

Samedi 20 et dimanche 21

Festival des musiques du Chablais
 Infos : www.saintpaulenchablais.fr
 04 50 75 28 17
Saint-Paul.

Vendredi 26

Fête de la Saint-Jean
 Infos : 04 50 71 47 05
Marin.

Samedi 27 et dimanche 28

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, sur le thème « l'arbre, vie et usages »
 Parrainées par Jean-Pierre Pernault
 Infos : 04 50 74 57 85
Pays d'Evian – vallée d'Abondance.

Fête de la Saint-Pierre

Infos : 04 50 73 61 19
Vinzier.

Festival des musiques de la vallée d'Abondance

Infos : 04 50 73 10 18
Vacheresse.

Dimanche 28

Festival « Musique en Rire », Dès 16h.
 Buvette et petite restauration sur place.
 Infos : neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com
Plage Petite Rive / Grande Rive, Neuvecelle / Maxilly.

Course de la Dent d'Oche

Infos : 04 50 73 62 21
Bernex.



AU STADE D'ÉVIAN

PARKING RELAIS & NAVETTES GRATUITES



DÈS LE 16 DÉC. 2019
DU LUNDI AU VENDREDI
DÉPART PARKING : 5H À 8H
RETOUR : 18H À 21H

Parking éclairé, sous vidéo-surveillance